



# DEMANDE DE PERMIS POUR UNE NOUVELLE CONSTRUCTION

Matricule : \_\_\_\_\_

## Section à remplir par le propriétaire ou le demandeur

### Étape 1 : Propriétaire et adresse postale

Nom :

Adresse :

Code Postal :

Téléphone :

### Étape 2 : Demandeur ( même que le propriétaire )

Nom :

Adresse :

Code Postal :

Téléphone :

### Étape 3 : Entrepreneur (travaux réalisés par le propriétaire )

Nom :

Adresse :

Code Postal :

Téléphone :

### Étape 4 : Localisation des travaux

Adresse : \_\_\_\_\_ Même que l'adresse postale

Zone agricole : Oui  Non

Plaine inondable : Oui  Non

Présence d'un lac ou d'un cours d'eau sur le terrain ou adjacent à ce dernier: Oui  Non

Propriété desservie par l'aqueduc : Oui  Non

Propriété desservie par les égouts : Oui  Non

Adjacent à rue publique ou privée lotis et construite Oui  Non

### Étape 5 : Date prévue des travaux

Date prévue du début travaux : \_\_\_\_\_

Date prévue de la fin des travaux \_\_\_\_\_

### Étape 6 : Valeur des travaux

Valeur approximative des travaux (\$) \_\_\_\_\_

### Étape 7 : Détails sur la construction projetée

Genre de construction : \_\_\_\_\_

Usage principal : Résidentiel  Commercial  Agricole  Autre : \_\_\_\_\_

Détails sur le bâtiment projeté :

Frontage : \_\_\_\_\_ Profondeur : \_\_\_\_\_

Superficie : \_\_\_\_\_ Nombre d'étages \_\_\_\_\_

Finition extérieure du bâtiment projeté :

Murs (matériau) : \_\_\_\_\_ Toit (matériau) : \_\_\_\_\_

Bâtiment accessoire projeté avec le permis de construction :

Garage annexé  Garage séparé  Abri d'auto  Balcons  Remise  Dimensions \_\_\_\_\_

### Étape 8 : Documents à fournir à la municipalité

1) Plan d'implantation réalisé par un arpenteur-géomètre qualifié, indiquant la localisation du bâtiment par rapport aux lignes de terrain

2) Plans et devis de la construction projetée

3) Un certificat de localisation réalisé par un arpenteur-géomètre doit être émis à la Municipalité dès que les fondations du bâtiment sont en place

4) En zone inondable seulement :

En zone inondable 20-100 ans, le plan d'implantation mentionné ci-haut doit être accompagné d'une cote d'eau et d'une lettre de conformité de l'arpenteur-géomètre

5) En zone agricole seulement:

En zone agricole, la demande doit être accompagnée d'une autorisation écrite ou une déclaration de la CPTAQ

### Étape 9 : Signature du propriétaire ou du mandataire autorisé\*

Signature: \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Notez que la Municipalité détient 30 jours pour émettre un permis. Coût du permis : 40\$

Délai de validité du permis : 1 an à partir de la réception du permis.

\*Le permis doit être signé par le propriétaire. Si le signataire du permis est une autre personne que le propriétaire, une procuration signée par le propriétaire doit être jointe à la demande de permis.

### À l'usage de la Municipalité

Date de réception de la demande : \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_